

Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :

Information du CT / CHSCT :

**Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des
Pyrénées-Orientales**



Commune de Formiguères

Service hygiène et sécurité

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Délai	Responsable
Mairie - Ateliers municipaux - Salle association informatique	16/04/2018	Plancher instable ; sol irrégulier	P.18	Circulation et matérialisation des lieux de travail	1	/	Faire l'état des lieux de l'état du plancher et prendre les mesures adaptés.	Réfection du plancher de la mezzanine.				
		L'escalier donnant sur la mezzanine présente des marches instables.	P.18	Circulation et matérialisation des lieux de travail	1	/	/	Sécuriser les marches instables. Installer des nez de marches antidérapants.				
		Absence de garde-corps au niveau de la mezzanine.	P.14	Chute de hauteur	1	/	/	Installer un garde-corps avec plinthes sur la mezzanine.				
		Echelles non réglementaire	P.14	Chute de hauteur	1	/	Faire l'inventaire de toutes les échelles non réglementaires et les éliminer.	Etudier l'achat Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL) Etudier l'achat d'une échelle afin d'accéder au « deuxième étage » de la mezzanine.				
		Assistant de prévention non formé ; Absence de lettre de cadrage	P.8	Base réglementaire	1	Former l'assistant de prévention.	Nommer un agent à cette fonction par voie d'arrêté. Fournir une lettre de cadrage fixant les moyens à disposition de l'assistant de prévention.	/				
		Elingues de levage souple endommagés	P.24	Equipement de levage	1	/	Eliminer les élingues en mauvais état.	/				

Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :

Information du CT / CHSCT :

**Centre de Gestion de la Fonction
Publique Territoriale des
Pyrénées-Orientales**



Commune de Formiguères

Service hygiène et sécurité

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Délai	Responsable
Mairie - Ateliers municipaux - Salle association informatique	16/04/2018	La vérification générale périodique n'a pas été effectuée sur les élingues de levages métalliques	P.24	Equipement de levage	1	Effectuer la vérification générale périodique par un organisme agréé.	Tenir à jour le carnet des vérifications générales périodiques.	/				
		Stockage de produits chimiques et d'huile proche de la chaufferie ; Stockage non réglementaire des produits chimiques et des bidons d'essence	P.12	Chimique	2	/	Ranger et classer les produits selon leurs propriétés chimiques.	Fournir des armoires ventilées et adaptées pour le stockage des produits chimiques. Stocker les produits chimiques sur des bacs de rétentions.				
		Absence de ventilation dans le local de stockage des peintures	P.32	Ventilation	2	/	Signaliser les risques présents dans la zone de stockage sur la porte d'accès.	Installer une ventilation adaptée au produits stockés et à la surface de la zone.				
		Absence de bandes rétro-réfléchissantes sur les véhicules municipaux ; Absence de panneau type AK 5	P.16	Conduite d'engins	2	/	Répertorier les véhicules à arrêt fréquent sur la voirie ou à progression lente et les équiper des signalisations complémentaires réglementaires.	Équiper le tracteur de la signalétique complémentaire réglementaire : - Bandes rouges et blanches rétro-réfléchissantes				
		Porte d'accès à l'armoire électrique non verrouillée ; Absence de signalétique	P.20	Electricité	2	/	Verrouiller la porte d'accès Signaliser le risque électrique sur la porte d'accès.	/				
		Étagères non fixées au sol ou au mur	P.18	Circulation et matérialisation des lieux de travail	2	/	/	Fixer les étagères au mur ou au sol.				
		Absence d'entretien de la chaufferie en 2018	P.10	Chargement / déchargement	3	/	Effectuer les contrôles et vérifications périodiques des chaufferies de l'ensemble des bâtiments communaux. Consigner les interventions dans le registre santé et sécurité.	Prendre en compte les éventuelles remarques de ces vérifications.				

Récapitulatif de l'inspection 2019

Dates

Réception Autorité Territoriale :

Information du CT / CHSCT :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales

 Service hygiène et sécurité


Commune de Formigères

Site / Services	Date	Risques identifiés				Propositions de l'ACFI			Déjà identifié N-1	Plan d'actions de la collectivité		
		Observations	Illustration page	Nature du risque / Thématique	Priorité	Humaines	Organisationnelles	Techniques		Mesures de prévention effectives	Délai	Responsable
Mairie - Ateliers municipaux - Salle association informatique	16/04/2018	Inconfort due au logo présent sur les vêtements de travail (sensation de chaleur ; transpiration).	P.26	EPI	3	/	Prendre en compte les remarques des agents.	Fournir des t-shirts de travail sans logo de la collectivité dans le dos.				
		Ampoule manquante	P.20	Eclairage des lieux de travail	3	/	Faire un inventaire des luminaires et remplacer les lumières défectueuses.	/				
		Néons défectueux	P.20	Eclairage des lieux de travail	3	/	Faire un inventaire des luminaires et remplacer les lumières défectueuses.	/				
		Présence de débris devant le centre	P.18	Circulation et matérialisation des lieux de travail	3	/	Eliminer les débris présents devant les ateliers.	Mettre à disposition un container de collecte.				
		Absence des facteurs de risque « pénibilité », ainsi que des indicateurs RPS.	P.6	Base réglementaire	3	/	Saisir les facteurs de « pénibilité » et les RPS pour 2017 / 2018.	/				
		Absence de registre danger grave et imminent	P.8	Base réglementaire	3	Expliquer aux agents l'utilité de ce registre.	Mettre en place un registre de danger grave et imminent dans tous les services.	/				
		Registre santé et sécurité présent mais les agents ne connaissent pas son existence	P.8	Base réglementaire	3	Expliquer aux agents l'utilité de ce registre.	Mettre en place le registre santé et sécurité dans tous les services.	/				

Signature de l'Autorité territoriale
Cachet de la collectivité